



Le cercle des Epargnants

Le cercle des Epargnants est
partenaire du groupe Generali



Observatoire cercle des Epargnants de la retraite

Dossier de Presse

décembre 2004

Contact cercle des Epargnants

Philippe Crevel

☎ 01 58 38 65 37

e-mail : phcrevel@yahoo.fr

Contact TNS Sofres

Cyril Massin

☎ 01 40 92 45 19

e-mail : cyril.massin@tns-sofres.com



Sommaire

Introduction	3
✓ Le cercle des Epargnants	4
✓ Les points clefs de l'étude	6
✓ Fiche technique	8
Partie I – Perceptions globales sur le financement de la retraite	9
Partie II – Degré d'information et de connaissance des français en matière de retraite	13
Partie III – Impact du financement de la retraite dans les comportements d'épargne	16
Partie IV – Perspectives d'avenir : une forte intention de constituer une épargne retraite	23
Partie V – Notoriété et attractivité des nouveaux produits pour la retraite	29
Partie VI – L'analyse typologique	
Des comportements d'épargne qui masquent des attitudes différentes vis-à-vis du financement de la retraite	36
Prochaine édition de l'Observatoire de la retraite	43



INTRODUCTION

Le cercle des Epargnants

Le cercle des Epargnants : 50 ans d'expérience au service de la retraite

- Créé il y a plus de 50 ans sous le nom d'AGAP (Association Générale d'Assistance et de Prévoyance) le cercle des Epargnants est une association à but non lucratif, constituée conformément à la loi du 1er juillet 1901 et dont les statuts ont été modifiés au mois d'octobre 2004 afin de pouvoir souscrire des PERP auprès des organismes d'assurance. En effet, en tant que GERP (Groupement d'Épargne Retraite Populaire), le cercle des Epargnants permet à ses adhérents d'accéder au PERP, Plan d'Épargne Retraite Populaire.
- L'un des principaux objectifs de cette association est d'informer et de conseiller ses adhérents sur les différentes solutions de prévoyance et d'épargne retraite ; mais elle a également pour mission de représenter les intérêts de ses membres auprès des organismes d'assurance et de souscrire des contrats retraite et prévoyance à leur intention et selon leurs besoins spécifiques.
- Partenaire du groupe Generali, Le cercle des Epargnants a, depuis le mois de mai 2004, souscrit pour le compte de ses adhérents quatre plans d'épargne retraite populaire (un avec La Fédération Continentale, deux avec Generali assurances, un avec GPA). D'autres PERP seront souscrits par l'association dans les prochains mois.

Le cercle des Epargnants au contact de ses adhérents.

- Pour chaque plan d'épargne retraite populaire, le cercle des Epargnants conformément à la législation en vigueur assure le secrétariat du comité de surveillance et de l'Assemblée des Participants qui défendent les intérêts des épargnants ayant ouvert un plan d'épargne retraite.



- Le Comité de Surveillance contrôle pour le compte des épargnants la gestion du PERP par l'organisme d'assurance. Il est chargé du contrôle de l'organisme d'assurance et du rapport annuel sur l'activité du plan. Il peut également commanditer des expertises externes afin de contrôler la gestion, et, si nécessaire, proposer le transfert du plan vers un autre organisme d'assurance.
- L'Assemblée des Participants est constituée de l'ensemble des titulaires du PERP ; elle assure le suivi régulier du plan et approuve les éventuelles modifications proposées par le comité de surveillance. C'est l'Assemblée des Participants qui peut imposer le changement d'organisme gestionnaire.

L'Observatoire de la retraite

- Afin d'être encore plus proche des attentes de chacun, le cercle des Epargnants a créé l'Observatoire de la retraite, en partenariat avec TNS Sofres et le groupe Generali. Il a pour but de recueillir l'opinion des français et de comprendre leurs besoins spécifiques en matière de retraite, pour être à même de les satisfaire en leur proposant des produits d'épargne retraite adaptés à leur situation.
- Tous les 6 mois, les attentes et les besoins des français en matière d'épargne retraite feront l'objet d'un sondage réalisé par TNS Sofres. Ce baromètre comportera un indice de confiance permettant de mesurer finement l'état de l'opinion en matière de retraite et de dégager une typologie des attitudes et comportements des français face à l'épargne retraite.



Les points clefs de l'étude

- **Aujourd'hui la grande majorité des français (58%) ont clairement pris conscience de la nécessité d'évoluer vers un système mixte pour le financement des retraites.** Pourtant, ils demeurent toujours aussi pessimistes sur l'avenir de leur retraite et la loi Fillon n'a pas calmé leur inquiétude.
- **Cette inquiétude est nourrie par le sentiment qu'ils bénéficieront d'une retraite insuffisante (67%)** avec le système par répartition, même si peu d'entre eux ont une vision claire de leur revenus futurs (36%).
- **Face à ces enjeux, 36% des français ont aujourd'hui pris la décision d'épargner pour la retraite.** Cette décision est généralement prise avant 45 ans. Cependant, il s'agit avant tout d'une prise de conscience car la retraite ne devient une priorité d'épargne qu'après 45 ans.
- Si l'assurance-vie demeure le placement épargne retraite privilégié (48% des placements épargne retraite), ils sont nombreux à choisir des produits simples mais inadaptés (livrets) pour financer leur retraite. **Les épargnants sont pourtant clairement conscients des limites des produits qu'ils ont choisis, ce qui signifie qu'ils sont en attente de conseils sur le choix des produits retraite.**
- 33% de leur épargne est aujourd'hui destinée à financer leur retraite. Pour la moitié d'entre eux, cette somme sera insuffisante. **Ils sont aujourd'hui persuadés que pour obtenir une épargne retraite complémentaire satisfaisante, c'est la totalité de leur épargne qu'ils devraient destiner à la retraite.**
- **61% des français qui aujourd'hui n'épargnent pas pour la retraite envisagent de le faire** et, ce, plutôt dans les 5 ans. Ce sont les plus jeunes générations (moins de 35 ans) sont en sont le plus convaincus.
- **Le PERP, malgré une bonne notoriété (61%) ne fait pas partie des placements envisagés spontanément,** contrairement à l'assurance-vie et aux placements dans la Pierre.



Les points clefs de l'étude (suite)

- Pourtant, la sortie en rente est le premier critère de choix d'une épargne retraite complémentaire, bien avant la possibilité de récupérer le capital. **Ce qui signifie que l'effort aujourd'hui doit être principalement portée sur l'explication concrète du produit et moins sur sa notoriété.**
- En outre, les populations les plus sensibles à la notion de sortie en rente sont les ouvriers et employés alors mêmes qu'ils ont été les moins sollicités par les organismes financiers. A l'inverse, les PCS+ considèrent que la sortie en rente est une vraie contrainte. **On peut dès lors se demander si le choix des clientèles à solliciter et, plus largement, le choix du dispositif fiscal proposé avec le PERP sont adaptés.**
- La moitié des français envisagent néanmoins de souscrire un jour à un PERP. Dans cette hypothèse, s'ils privilégieraient la sécurité du placement, ils accorderaient également une grande importance à la liberté de placement, à la performance et à la transparence. **Il y a donc la place pour une offre diversifiée en matière de formules de PERP.**



Fiche technique

- Etude réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 1000 français.
- L'échantillon sélectionné était représentatif des français non retraités ni préretraités de 25 ans et plus. Seuls les inactifs de moins de 60 ans ont été sélectionnés.
- Les enquêtes ont eu lieu du 16 au 22 novembre 2004.

Partie I

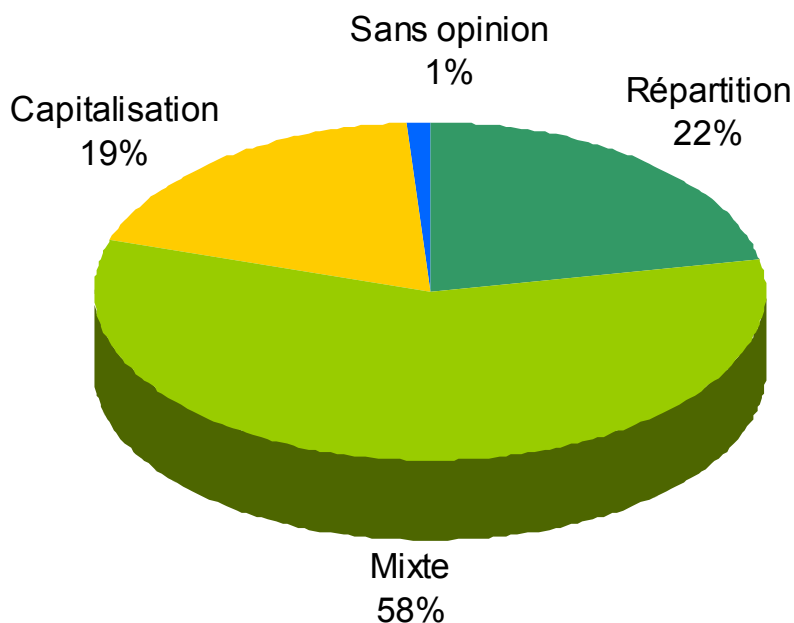


Perceptions globales sur le financement de la retraite

Des français toujours aussi pessimistes sur le financement des retraites

- **Les français ont aujourd'hui clairement pris conscience que l'avenir des retraites doit passer par un système mixte.** Les français de plus de 24 ans non retraités sont 58% à penser que l'avenir du financement des retraites doit passer par un système mixte mêlant répartition et capitalisation. Les tenants d'un système par répartition seul ne représentent plus que 22% des français et les plus fortes résistances se trouvent principalement chez les français qui aujourd'hui n'épargnent pas (33% en faveur d'un système par répartition).

Question : Selon vous, l'avenir des retraites doit-il reposer sur un système par répartition, par capitalisation ou un système mixte ?

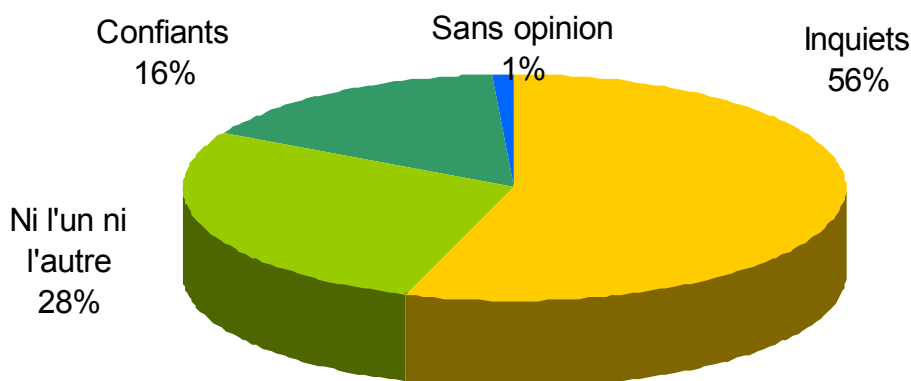


Base : ensemble de l'échantillon



- **Une prise de conscience qui n'a pourtant pas fait baisser leur inquiétude sur les retraites.** Ils restent en effet majoritairement inquiets (56%) lorsqu'ils pensent à leur retraite. On relève que les plus inquiets sont les 25 - 35 ans (63%), révélateur d'une prise de conscience très forte des nouvelles générations sur le sujet.

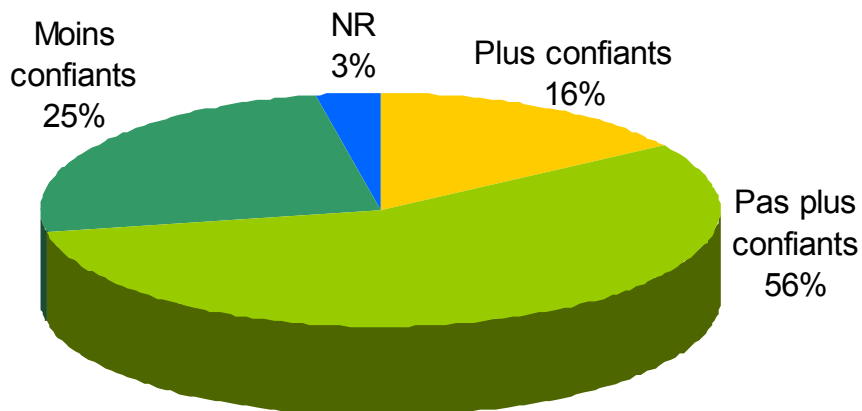
Question : Actuellement, quand vous pensez à votre retraite, êtes-vous plutôt confiant, plutôt inquiet, ni l'un ni l'autre ?



Base : ensemble de l'échantillon

- **A l'origine de cette inquiétude, le sentiment que la loi Fillon ne va pas améliorer leur situation.** Malgré la loi Fillon, les français sont au mieux toujours aussi peu confiants dans l'avenir des retraites (16%) et le solde entre les plus confiants et les moins confiants est négatif. Ce constat est équivalent pour toutes les catégories d'âge et de PCS.

Question : Êtes-vous plus confiant sur l'avenir des retraites depuis la loi Fillon ?



Base : ensemble de l'échantillon



- Cette perception est nourrie par le sentiment que le dispositif proposé ne sauvera pas le système par répartition.
 - **70% des français estiment que la loi Fillon, en augmentant le nombre d'années de cotisation des actifs, n'a pas sauvé le système par répartition.**
- Et les français sont plutôt sceptiques sur l'efficacité des nouveaux produits retraite.
 - **55% estiment que les nouveaux produits d'épargne retraite ne vont pas permettre à chacun de bénéficier d'une retraite satisfaisante.**

Partie II



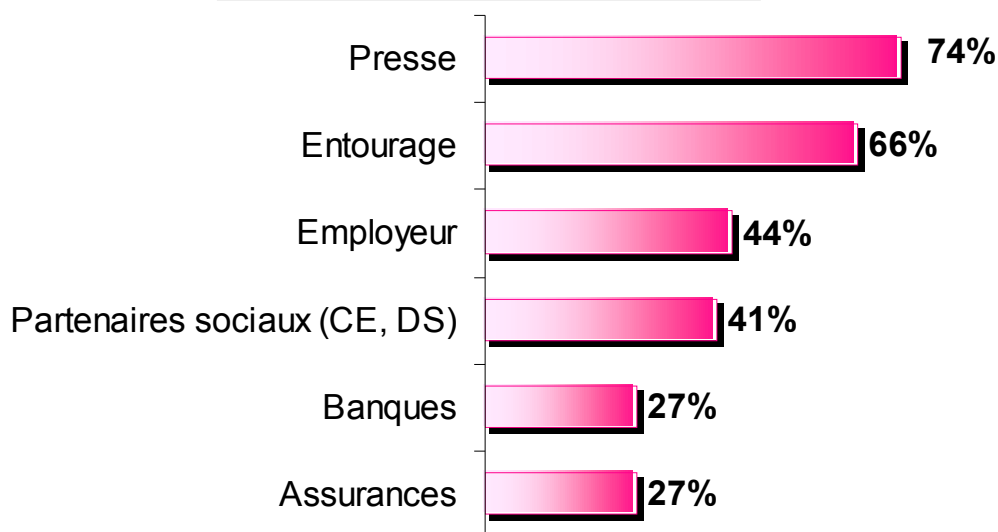
Degré d'information et de connaissance des français en matière de retraite

Une connaissance floue mais sans illusions de leur situation future

- **62% des français déclarent se tenir informé sur la retraite.**

Cependant, les principales sources d'informations utilisées révèlent que les français cherchent avant tout une information généraliste (presse, entourage). L'entreprise est également une source d'information centrale pour les français, que ce soit par l'employeur ou les partenaires sociaux.

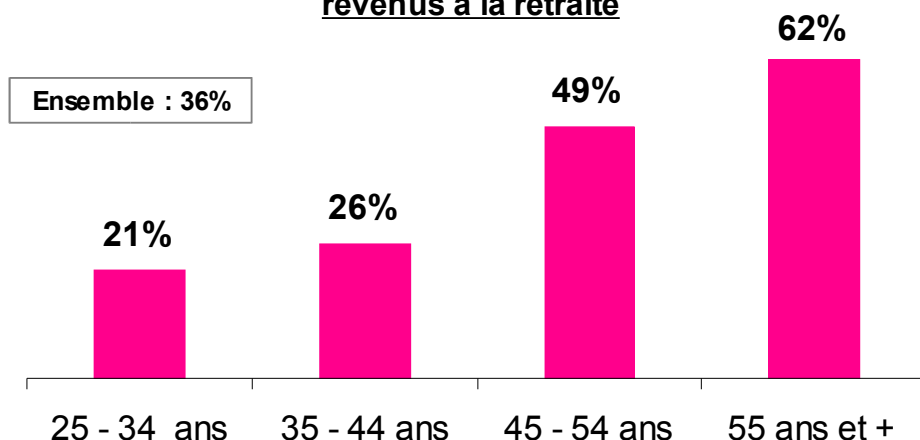
Sources d'information sur la retraite



Base : se tiennent informés sur le sujet de la retraite, même peu

- **Mais la très grande majorité des français (64%) déclarent ne pas avoir une vision claire de leurs revenus lorsqu'ils seront à la retraite.** Le niveau de connaissance de leurs revenus futurs dépend avant tout de leur proximité à l'âge de la retraite, avec une forte progression à partir de 45 ans.

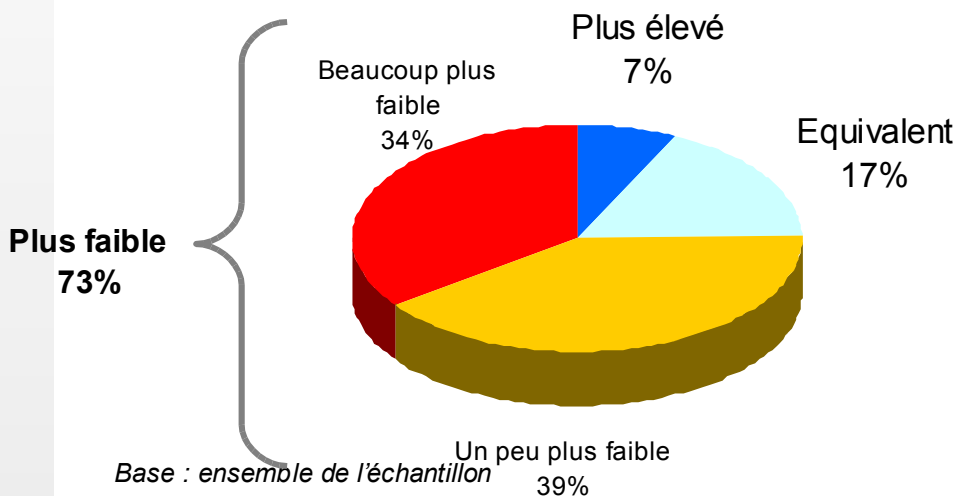
% des français déclarant avoir une vision claire de leurs revenus à la retraite



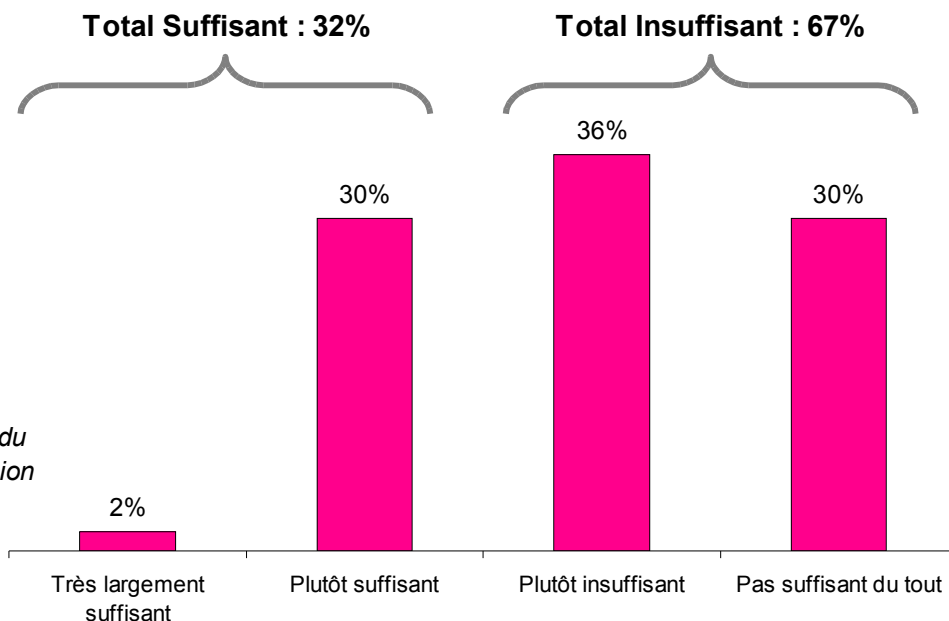


- Malgré cela, 73% pensent qu'ils toucheront une pension plus faible, voire beaucoup plus faible que les retraités actuels (pour 1/3 des français) ...

Evaluation de sa pension par rapport à un retraité actuel



- ...Et pour 67% d'entre eux, elle sera insuffisante pour financer leurs dépenses lorsqu'ils seront à la retraite. Les moins de 45 ans font partie des plus pessimistes (70%). A l'inverse, les français qui épargnent pour d'autres motifs que la retraite sont moins pessimistes (60%).



Base : ont une idée du montant de leur pension

Partie III

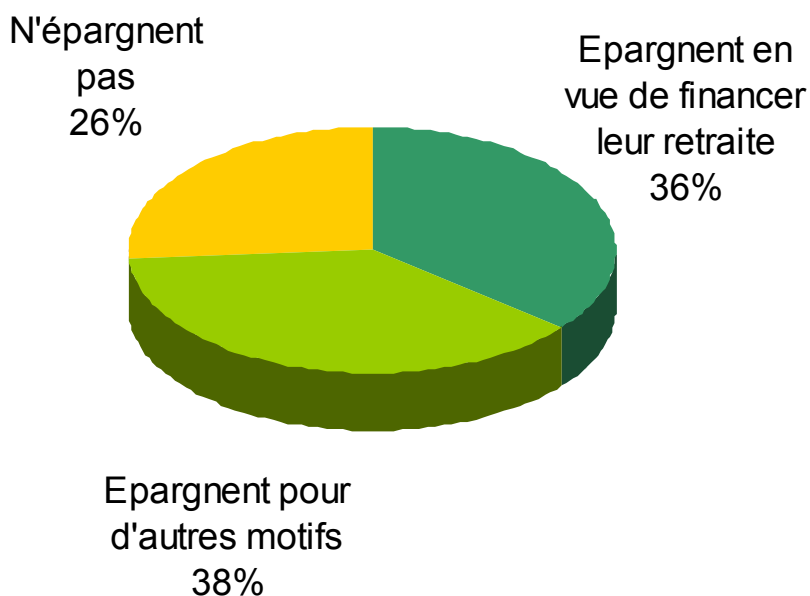


Impact du financement de la retraite dans les comportements d'épargne



- **36% des français déclarent réaliser au moins une épargne ou investissement destiné à financer leur retraite.** 38% épargnent exclusivement pour d'autres objectifs.

Ceux qui épargnent en vue de financer leur retraite sont beaucoup plus nombreux à épargner de façon régulière (75%) que ceux qui épargnent pour d'autres motifs.



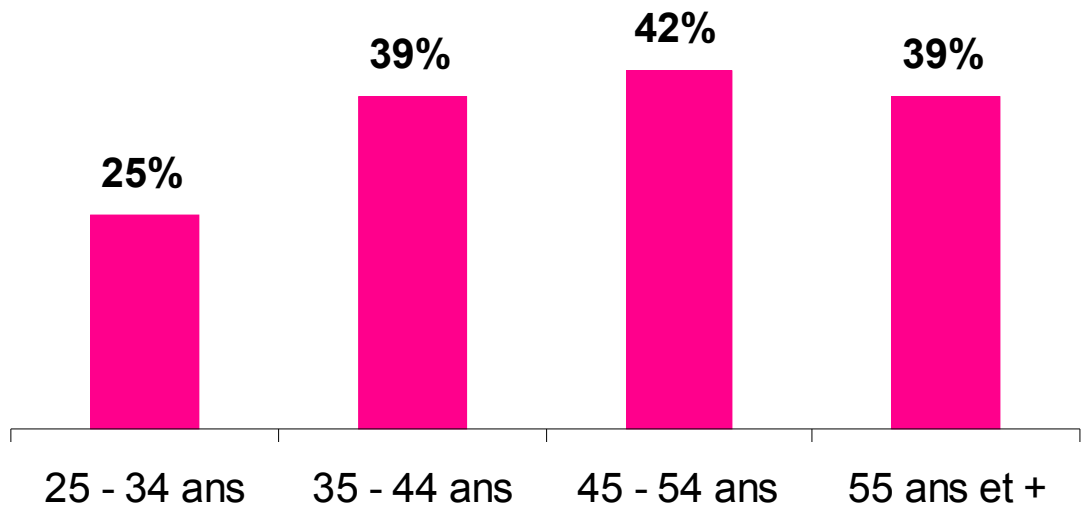
Base : ensemble de l'échantillon



■ **La décision d'épargner pour la retraite commence avant 45 ans.**

Si un individu n'a pas pris la décision avant cette période, la probabilité pour qu'il s'investisse dans ce type d'épargne au-delà devient très faible.

% des français qui réalisent au moins une épargne pour financer leur retraite par tranche d'âge

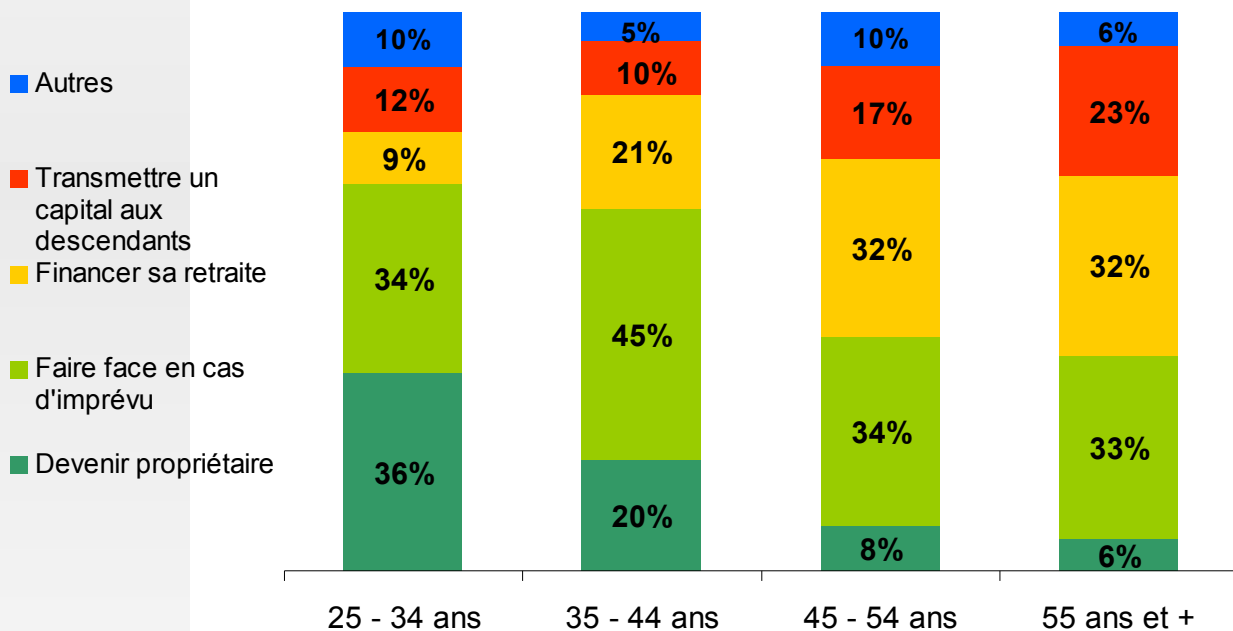


Base : Epargnent pour leur retraite



- **Mais la retraite ne devient une priorité d'épargne qu'après 45 ans.** Les priorités d'épargne selon l'âge permettent de mettre en évidence les différents cycles de vie de l'épargnant (achat de la résidence principale en début de cycle, transmission du capital aux descendants en fin de cycle). On relèvera toutefois le poids toujours important de l'épargne de précaution dans les objectifs prioritaires d'épargne.

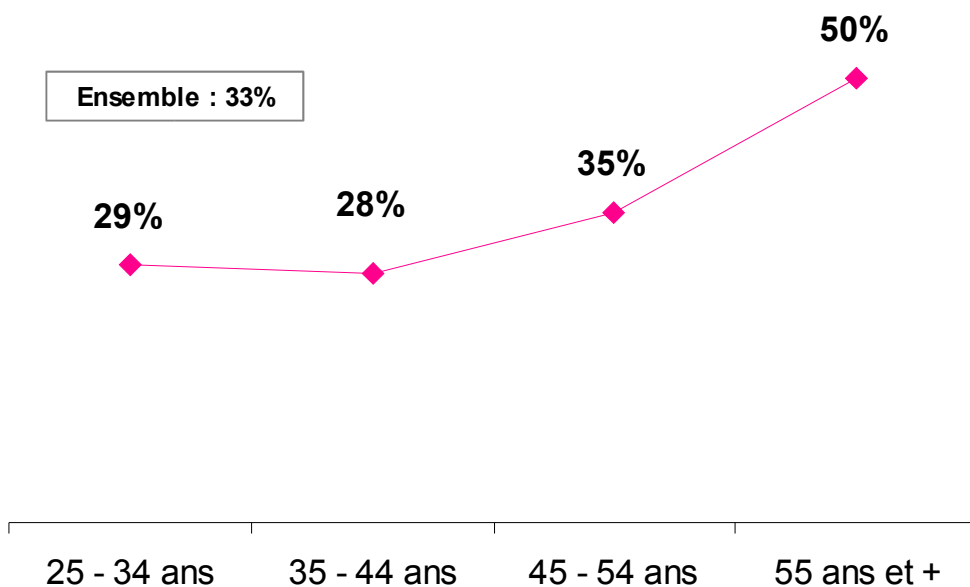
Priorités en matière d'épargne



Base : Épargnant au moins de temps en temps

- Et la part de l'épargne destinée à financer la retraite ne devient significativement importante qu'après 55 ans.

Proportion de l'épargne destinée à préparer la retraite



Base : Épargnent pour leur retraite

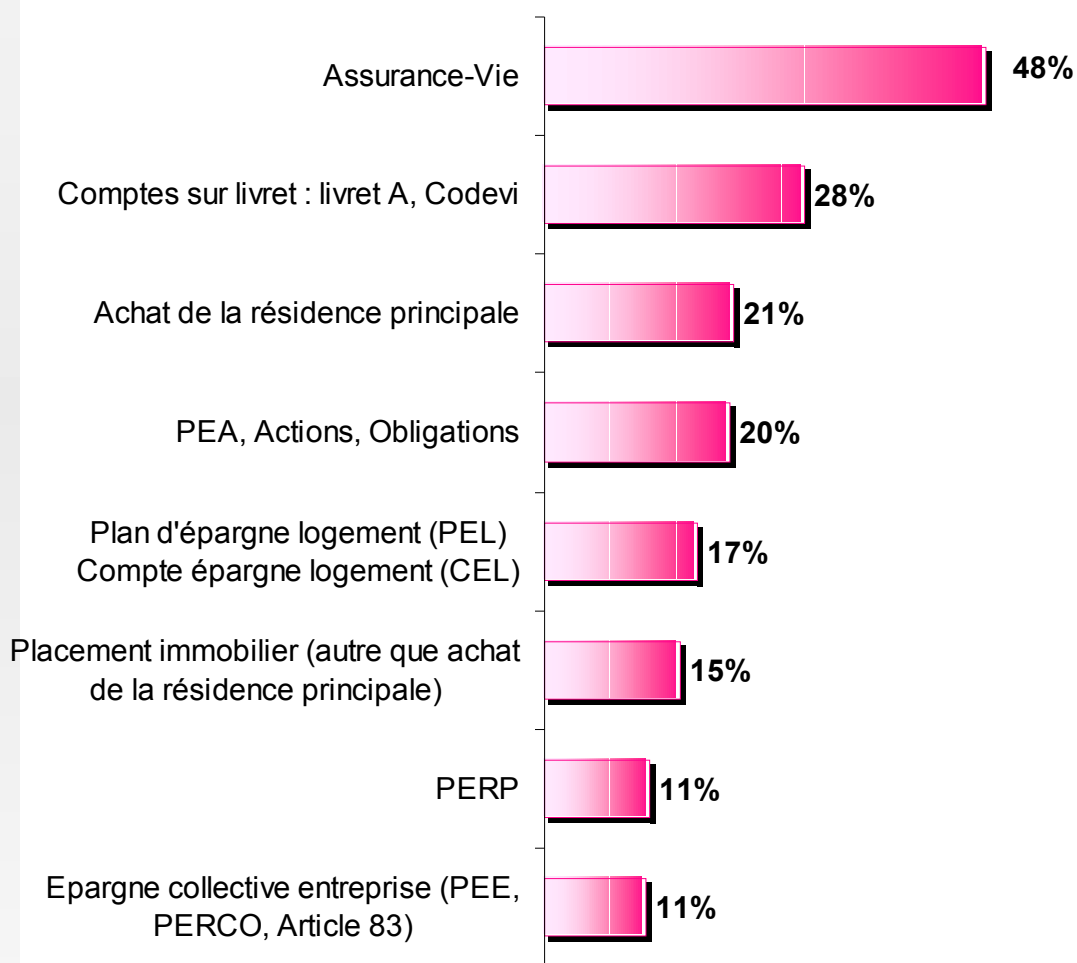
En définitive,

- la période 35-44 ans constitue une phase de prise de conscience.
- la période 45-54 ans constitue une phase d'implication.
- et la période au-delà de 55 ans, une phase d'investissement massif.



- **L'assurance-vie est le produit d'épargne retraite privilégié des français.** Mais l'épargne à court terme (livrets) représente une part importante des produits choisis, confortant le constat maintes fois réalisé qu'une partie importante des français manque de conseils sur les choix de leurs placements.

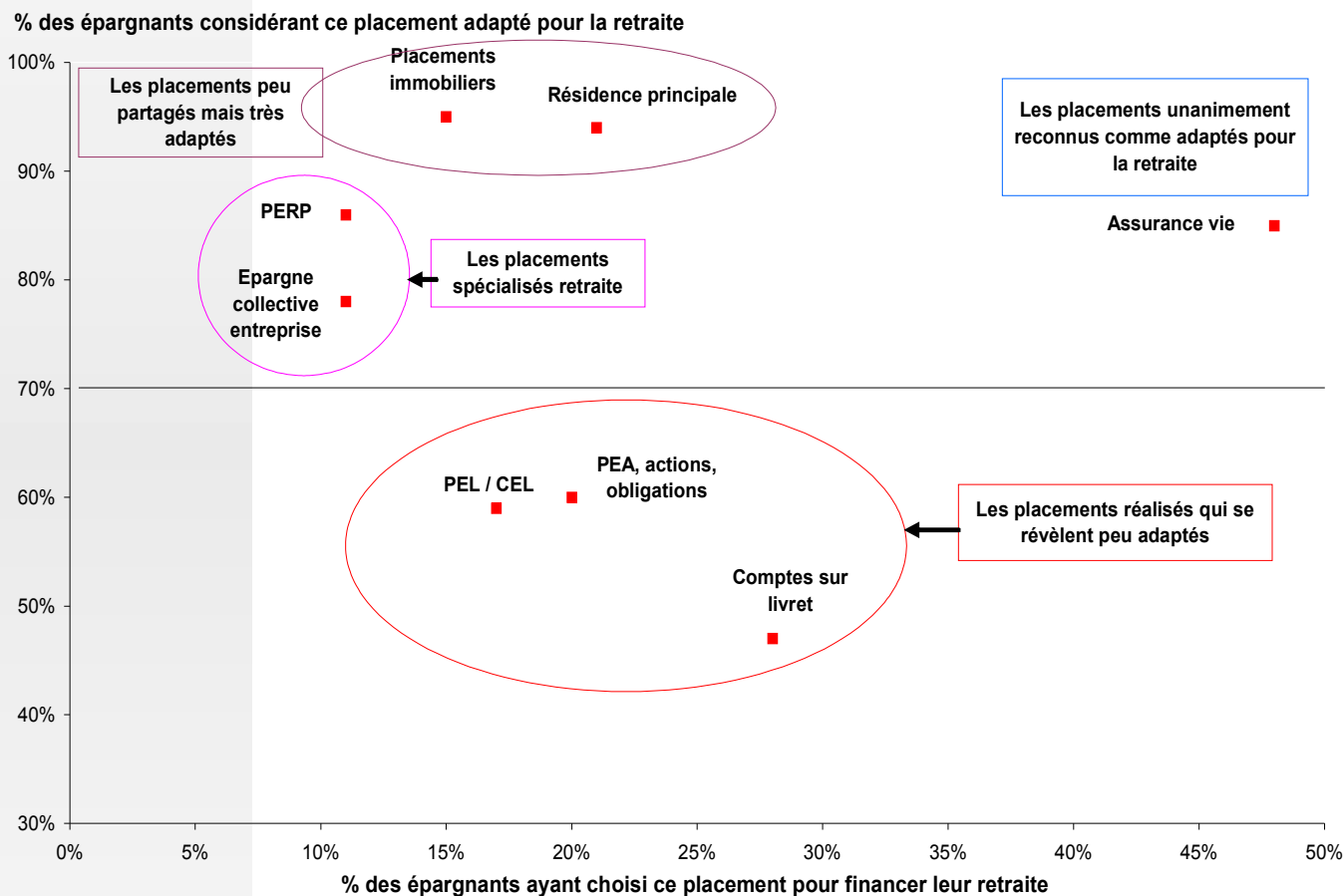
Placements et investissements destinés à financer la retraite



Base : Épargnent pour leur retraite

- **Pourtant, les épargnants sont clairement conscients des limites des produits qu'ils ont choisis pour financer leur retraite.** Ceci montre clairement que les français sont en attente de produits dédiés à la retraite.

Il existe ainsi un potentiel important de clients actuellement pourvus de livrets, PEL-CEL et PEA en attente de proposition d'épargne retraite mieux adaptée.



- **Enfin, près de la moitié des détenteurs de PERP n'ont pas conscience d'avoir choisi un produit dédié pour la retraite.** 34 détenteurs de PERP sur les 75 recensés dans l'échantillon n'ont pas cité le PERP comme produit d'épargne destinée à leur retraite. C'est le signe révélateur que les acteurs du marché n'ont pas pris suffisamment en compte les besoins de leur clientèle en proposant ce produit.

Partie IV

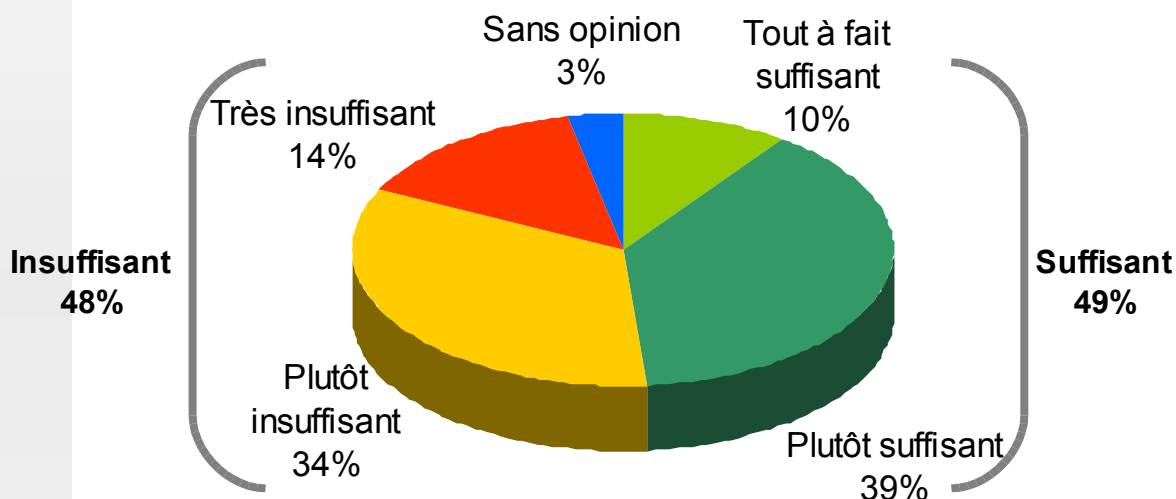


Perspectives d'avenir : une forte intention de constituer une épargne retraite



- Les français qui épargnent dès aujourd'hui pour financer leur retraite destinent 1/3 de leur épargne à cet objectif.
- Pour la moitié d'entre eux, ce montant est insuffisant pour se constituer une épargne retraite complémentaire satisfaisante. Pour l'autre moitié, ce montant est considéré comme suffisant.

On distingue donc bien deux populations distinctes parmi les français qui épargnent actuellement pour financer leur retraite : ceux qui, parce qu'ils épargnent massivement, sont peu inquiets et ceux qui, parce qu'ils sont inquiets, épargnent le plus qu'ils peuvent.



Base : Épargnent pour leur retraite

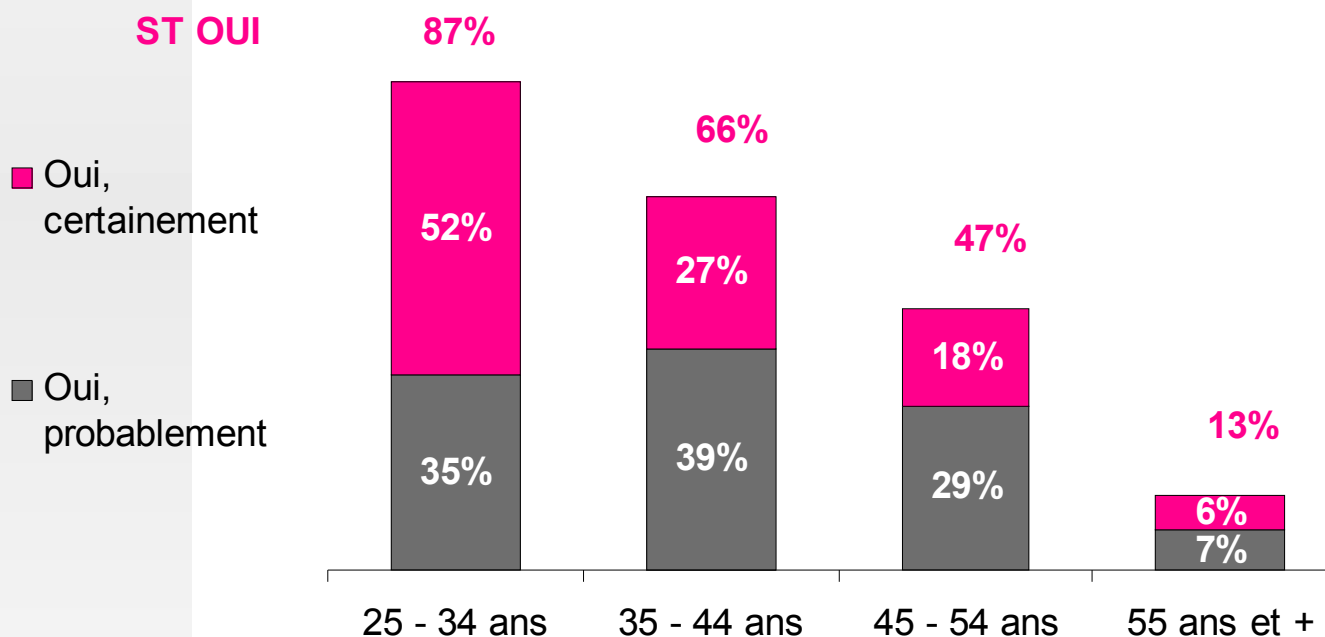
- Les français qui épargnent pour leur retraite estiment qu'ils devraient épargner en moyenne 22% de leurs revenus pour se constituer une complémentaire retraite satisfaisante.

C'est le taux généralement cité par les français lorsqu'on leur demande quelle est la part de leurs revenus qu'ils souhaiteraient épargner. Ce qui signifie que, selon eux, la totalité de leur épargne devrait être affectée à leur épargne retraite pour bénéficier d'une retraite satisfaisante.



- **Les français qui aujourd'hui n'épargnent pas pour la retraite (64% de la population) sont 61% à envisager de le faire à l'avenir, et 30% déclarent être certains de le faire.** Les générations les plus jeunes, très conscientes de ce que leur prépare l'avenir, l'envisage beaucoup plus sérieusement que les générations suivantes. Et l'on confirme une nouvelle fois qu'après 45 ans, la probabilité d'épargner pour la retraite devient beaucoup plus faible.

Intention d'épargner pour la retraite

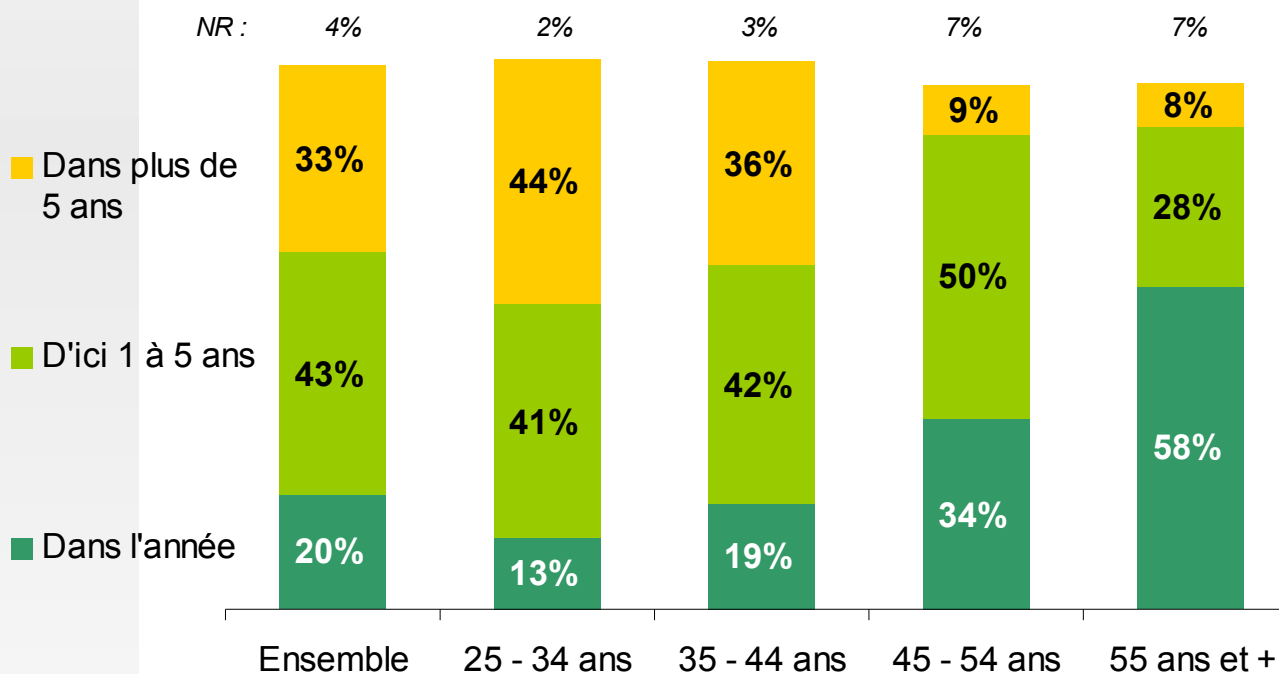


Base : N'épargnent pas pour leur retraite



- Le moment prévu la constitution d'une épargne retraite parmi cette population dépend avant tout du cycle de vie du client en matière d'épargne. Ce qui signifie que les plus jeunes générations ne se voient pas épargner pour leur retraite à court terme. S'il s'agit d'une façon générale d'une décision à moyen terme (entre 1 et 5 ans), **on constate néanmoins que 20% envisagent de le faire dans l'année, ce qui constitue un potentiel de souscription important, tout au moins dans les intentions** (11% déclarent être certains de souscrire dans l'année).

Date envisagée pour commencer à épargner pour sa retraite



Base : N'épargnent pas pour leur retraite mais envisagent de le faire



- Cette population potentiellement épargnante pour la retraite, de la même façon que les épargnants retraite actuels, privilégierait l'assurance-vie. Mais, contrairement à eux, elle envisagerait beaucoup plus de réaliser des placements dans la Pierre, et particulièrement les placements immobiliers. Cela signifie que, a priori, les lois Besson et Robien ont eu un écho positif auprès de cette population. Ce qui laisse à penser que les ventes de biens immobiliers vont continuer à progresser au cours des prochaines années. Les nouveaux produits dédiés à la retraite (PERP, PERCO) sont nettement plus rarement envisagés.

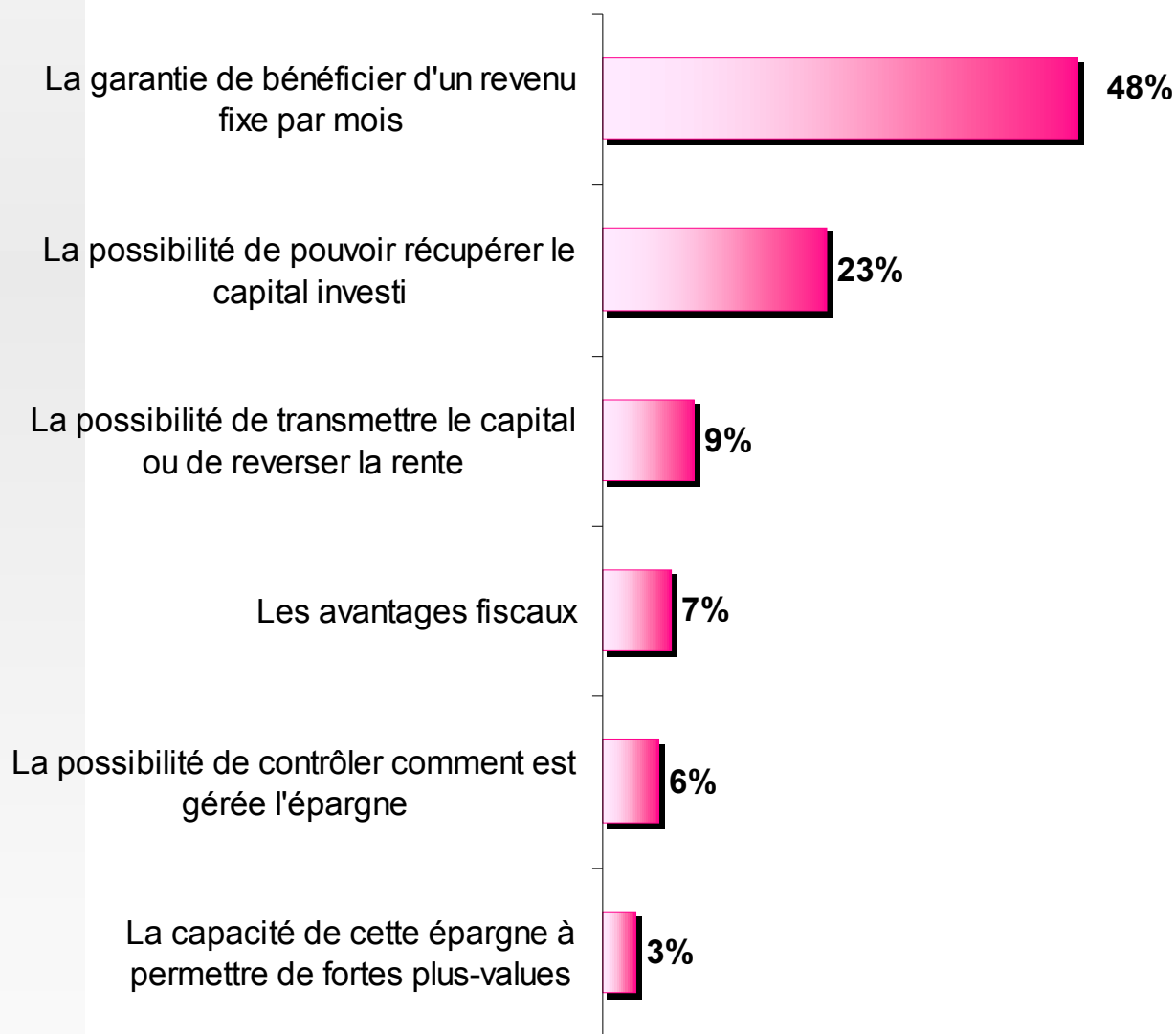
	Produits envisagés pour préparer la retraite <i>base : envisagent d'épargner pour leur retraite</i>	Produits actuellement souscrits pour la retraite
➤ Assurance-Vie	46%	48%
➤ PEL / CEL	35%	17%
➤ Placements immobiliers	32%	15%
➤ Livrets	31%	28%
➤ Résidence principale	26%	21%
➤ PERP	15%	11%
➤ Epargne collective Entreprise	14%	20%
➤ PEA, actions, obligations	11%	11%

- Enfin, de la même façon que les français qui épargnent actuellement pour la retraite, ils considèrent qu'il leur faudra investir une part importante de leur revenu (17%) pour obtenir une complémentaire retraite satisfaisante, soit l'équivalent de la totalité de leur épargne.



- **La volonté clairement exprimée de privilégier un système basé sur une sortie en rente.** Le premier critère de choix d'une épargne retraite cité est la garantie de bénéficier d'un revenu fixe par mois, le second, la possibilité de récupérer le capital investi. Ces résultats confirment par conséquent ceux de l'Observatoire NOVACY de l'épargne salariale édité en septembre dernier qui montrait une nette préférence des salariés pour un système basé sur une sortie en rente.

1er critère de choix d'une épargne retraite



Base : ensemble de l'échantillon

Partie V

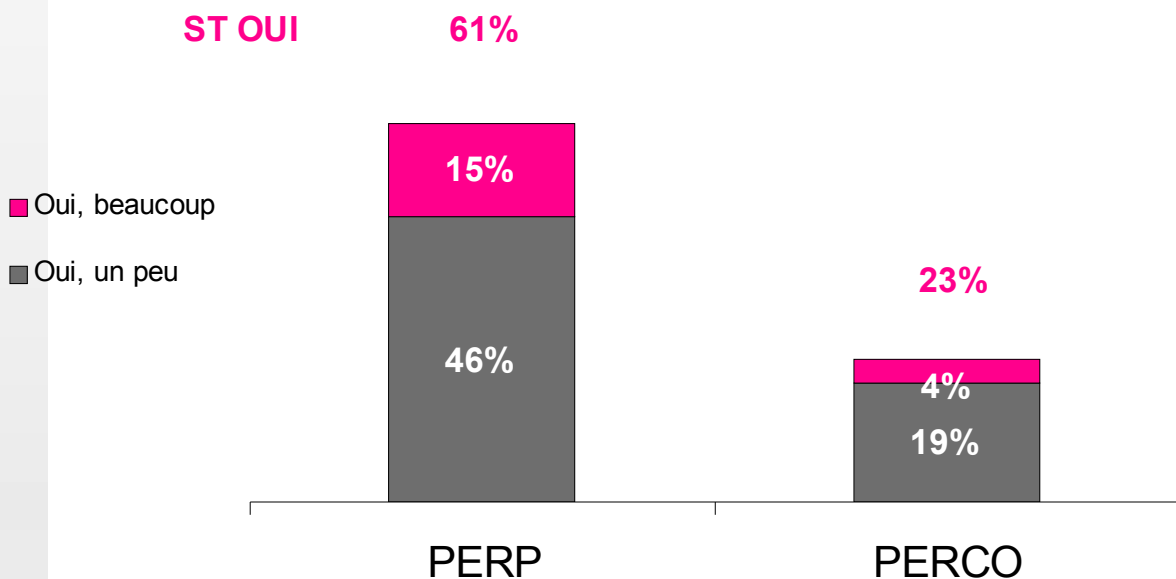


Notoriété et attractivité des nouveaux produits pour la retraite



- **Des produits inégalement connus : Spontanément, 46% des français ont entendu parler des nouveaux produits d'épargne retraite par capitalisation issus de la loi Fillon.** Cependant, ils ont été plus nombreux encore à avoir entendu parler du PERP et très peu à avoir entendu parler du PERCO.

A déjà entendu parlé du PERP et du PERCO



Base : ensemble de l'échantillon

- Le niveau élevé de notoriété du PERP s'explique par l'intense communication qui a été faite à son propos, comme le confirment nos résultats :
 - **28%** des français se sont vus proposer un PERP par un organisme.
 - Dans **81%** des cas, il s'agissait de la banque de l'interviewé.



■ **Les organismes qui ont proposé le PERP ont principalement ciblé :**

- Les PCS + : artisans - commerçants, chefs d'entreprise, cadres et professions libérales pour 41% d'entre eux.
- Les français destinant actuellement une partie de leur épargne pour le financement de leur retraite pour 38% d'entre eux.
- Les classes d'âges situées entre 35 ans et 54 ans pour 32% d'entre eux.

■ **Techniquement, les caractéristiques du PERP sont bien perçues :**

- L'avantage fiscal sous la forme de déduction d'impôt est perçu comme intéressant par 76% des français.
- Le déblocage du PERP uniquement sous forme de rente n'est pas perçu comme une contrainte par 56% des français et seuls 10% des français considèrent qu'il s'agit d'une contrainte forte.

On relève cependant que les PCS + sont majoritaires (49%) à considérer que le déblocage du PERP uniquement sous forme de rente est une contrainte.

On peut sans doute expliquer cette position par une conception plus patrimoniale de l'épargne au sein de cette population déjà plus largement équipée en produits d'épargne que les autres.

Paradoxalement, il s'agit de la population qui a été la plus largement contactée pour souscrire un PERP.

A l'inverse, les ouvriers et employés, beaucoup moins sollicités sur ce produit (24% d'entre eux) sont les moins nombreux à considérer la sortie en rente comme une contrainte (60% considèrent que ce n'est pas une contrainte). Ceci expliquerait ainsi pourquoi le PERP s'est effectivement bien vendu sur ces catégories de français. La question dès lors que l'on peut poser est de savoir si le dispositif fiscal du PERP est adapté compte tenu du profil des populations les plus sensibles à ce produit.

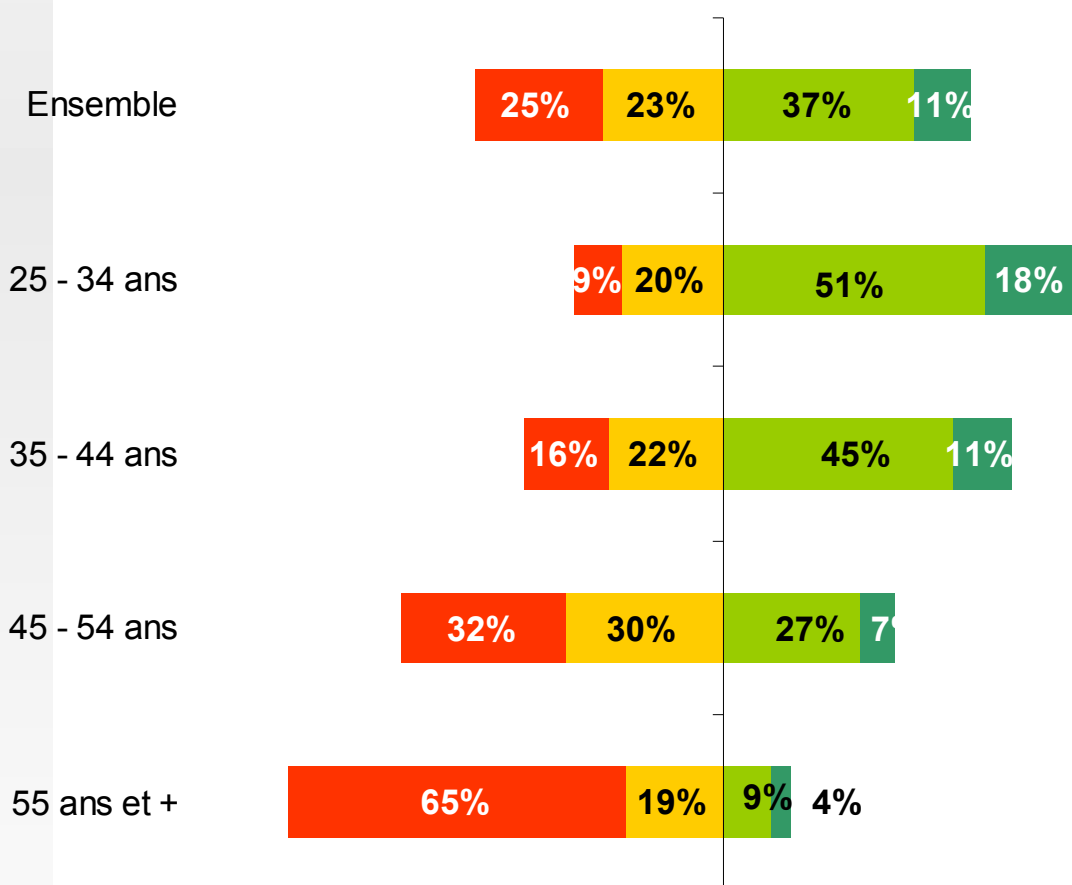


- En définitive, les français semblent très partagés au sujet du PERP : la moitié des français considèrent qu'il est envisageable qu'ils souscrivent à un PERP un jour, l'autre moitié ne l'envisage pas du tout. Cette opposition s'explique avant tout par un phénomène de génération : les plus jeunes sont également les plus ouverts à cette éventualité.

Pour ceux qui envisagent d'épargner pour financer leur retraite beaucoup envisagent très largement à souscrire à un PERP (69%)

Envisage de souscrire à un PERP un jour

■ Certainement pas ■ Probablement pas ■ Probablement ■ Certainement



Base : Ne détiennent pas de PERP

L'intention de souscrire à un PERP est d'abord dictée par la nécessité de réagir.

- Les raisons spontanément exprimées motivant la souscription d'un PERP sont de 2 ordres :
 - La nécessité de faire quelque chose pour sa retraite : **37%**
 - L'intérêt du produit : **30%**

- Le rejet du PERP s'explique d'abord par des arbitrages en matière d'épargne et d'épargne retraite déjà réalisés en faveur d'autres placements
 - Le fait d'être déjà équipé : **27%**
 - Autres priorités d'épargne **18%**

En deuxième, par des caractéristiques produits jugés peu attractives (**17%**), notamment sur :

1. La sortie en rente
2. Le manque de garanties
3. Le dispositif jugé peu rémunérateur et peu avantageux.

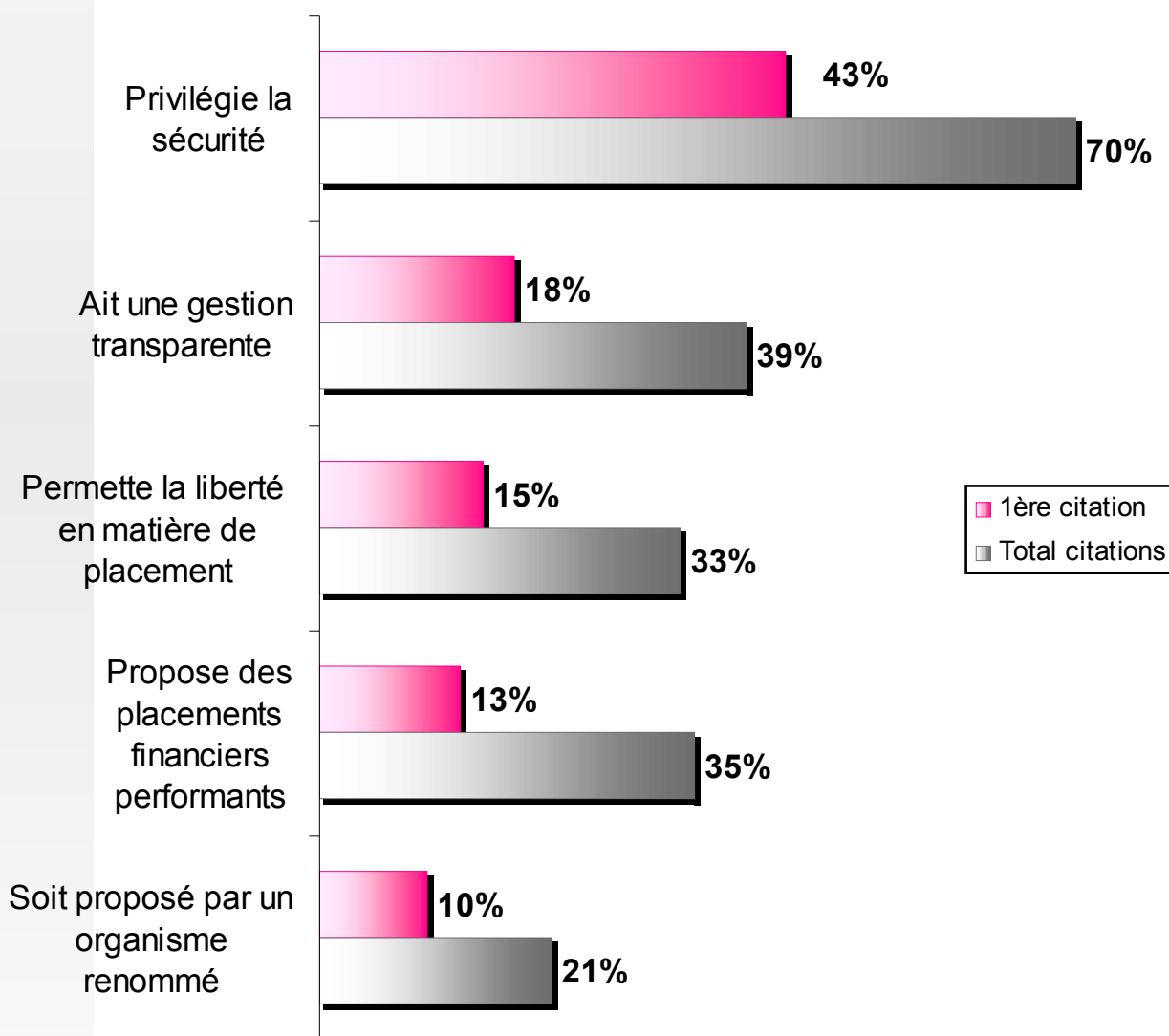
La troisième raison majeur du rejet est l'insuffisance des revenus pour se constituer une épargne retraite individuelle (**16%**)

La quatrième raison de rejet du PERP est idéologique : « *refus de cautionner des choix politiques lamentables* », « *le système par capitalisation est une injustice sociale* » (**10%**)



- **la sécurité des placements constitue le premier critère de choix d'un PERP.** Cependant, la transparence, la performance et la liberté de placement constituent des attentes importantes et de poids équivalent. Il y a donc place pour des offres différenciées en matière de PERP.

Critères de choix d'un PERP



Base : Détiennent un PERP ou ont l'intention d'en souscrire un



■ **Pour les français, la retraite est un sujet trop important pour la laisser aux seules mains des organismes financiers.**

- Les détenteurs de PERP et les français qui envisagent à terme de souscrire un PERP sont unanimes (**90%**) pour dire qu'il est nécessaire qu'il y ait un contre-pouvoir aux organismes financiers pour la gestion des PERP
- Dans ce contexte, **83%** d'entre eux pensent que les GERP doivent jouer un rôle important dans la gestion des PERP.
- Plus encore, **37%** seraient prêt à s'investir personnellement dans un GERP pour représenter les épargnants et 12% sont certains de le faire (s'ils souscrivent).
- Parmi ces volontaires, **61%** envisageraient même de se présenter aux élections internes d'un GERP, soit **22%** de l'ensemble des souscripteurs actuels et potentiels d'un PERP.

En définitive, les français les plus concernés ont pris pleinement conscience du nécessaire contrôle par les épargnants de la gestion de ce type de produit.

Partie VI



**Des comportements d'épargne
qui masquent des attitudes différentes
vis-à-vis du financement de la retraite.**



L'analyse typologique

- Une analyse typologique nous a permis de mettre en évidence plusieurs profils de français qui se positionnent de façon distincte sur la question de la retraite.
- 7 profils ont été identifiés. Ces profils se structurent autour d'un comportement clef : le fait d'épargner et le fait d'épargner pour la retraite.
- Ces profils nous ont permis d'identifier, derrière des comportements identiques, des attitudes très différentes.

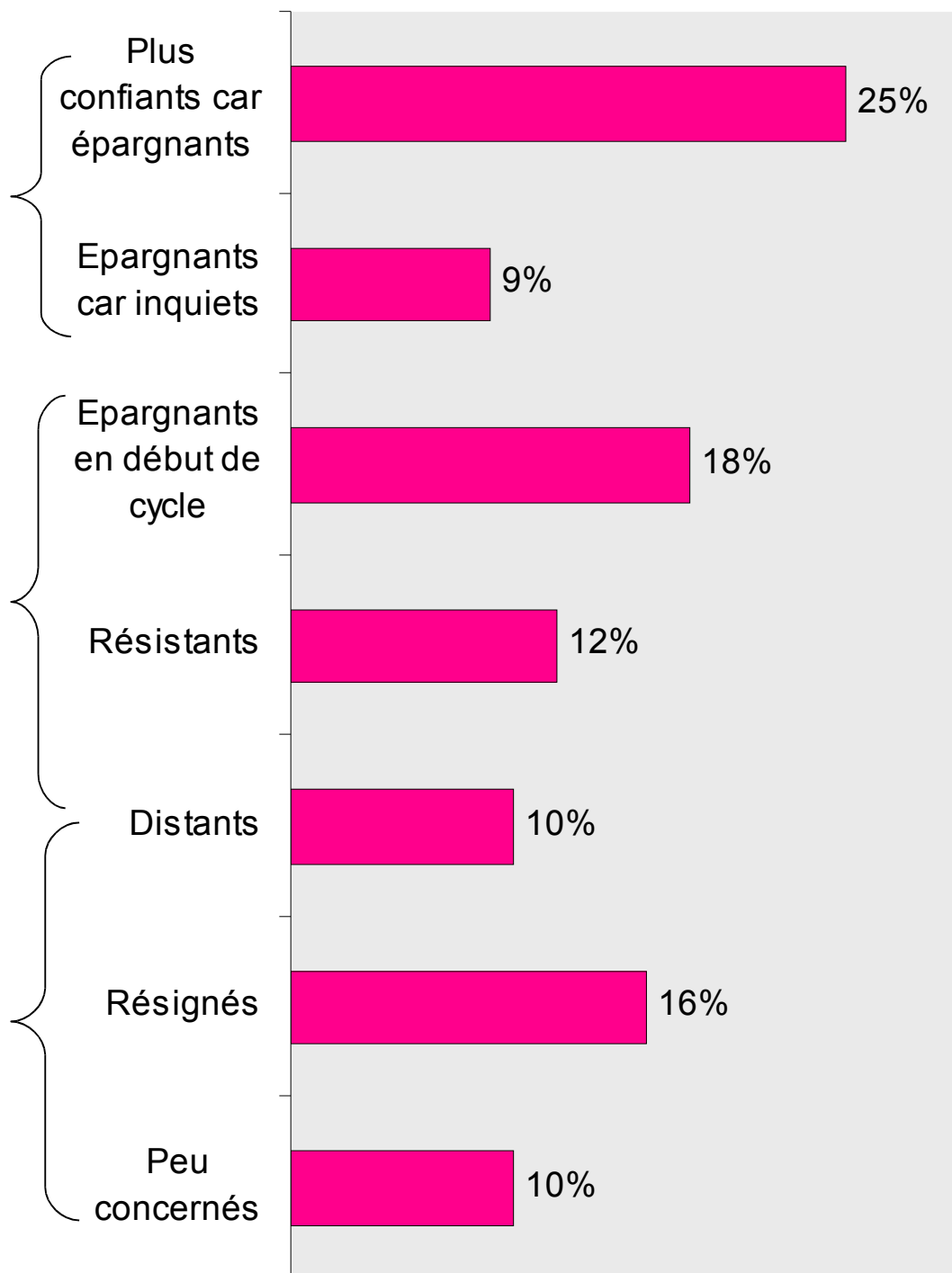


Poids des différents groupes typologiques

Epargnent pour la retraite

Epargnent pour d'autres motifs

N'épargnent pas



Base : ensemble des français



■ **On distingue 2 attitudes parmi les français qui épargnent pour la retraite aujourd'hui :**

- **Des français moins inquiets que les autres parce qu'ils épargnent pour la retraite.** C'est le groupe le plus important, il représente **25% des français**. Leur moindre inquiétude s'explique par un niveau d'épargne élevé, et la diversité des placements qu'ils effectuent (4 placements épargne dont 2 destinés à financer la retraite). Ils ont une vision claire de leurs revenus futurs, pensent que l'avenir passe par un système mixte et sont persuadés que les nouveaux produits retraite vont améliorer la situation des français.

Logiquement, on y retrouve les revenus les plus élevés et un grand nombre de PCS +.

- **Des français qui épargnent pour leur retraite parce qu'ils sont inquiets de l'avenir.** Cette attitude est partagée par **9% des français**. Ces personnes ont une vision très pessimiste de leur avenir. Ils sont particulièrement inquiets de l'avenir des retraites et pensent que leur situation sera beaucoup moins enviable que celle des retraités actuels. Cet état d'esprit est le moteur de leur comportement d'épargne : pour 60% d'entre eux, la priorité d'épargne est de financer leur retraite.
- On trouve dans ce groupe un grand nombre de PCS+, détenant un niveau de revenu et une capacité d'épargne plutôt élevés.



■ **Parmi les français qui actuellement épargnent pour d'autres motifs que la retraite, on identifie deux groupes dominants :**

- **Des français qui ont actuellement d'autres priorités en matière d'épargne mais qui sont acquis à l'idée d'épargner demain pour la retraite.** Cette attitude est partagée par **18% des français**. L'acquisition d'une résidence principale et l'épargne de précaution constituent actuellement leurs priorités d'épargne. De fait, ces français sont en début de cycle de vie : près de la moitié d'entre eux ont moins de 35 ans et 79% ont moins de 45 ans. Cependant, ils expriment la ferme intention d'épargner plus tard pour la retraite et sont parmi les plus intéressés par un produit d'épargne comme le PERP.
- **Des français qui n'épargnent pas pour la retraite parce que c'est contraire à leurs convictions.** Un courant qui regroupe **12% des français**.

Pour ces personnes, la société française doit privilégier le système par répartition et l'Etat / la Sécu doivent prendre en charge le financement de la retraite des français. Ce discours est conforté par une vision beaucoup plus optimiste de l'avenir que les autres populations. Selon eux, le niveau de la pension qu'ils recevront sera suffisant et s'ils pensent qu'ils toucheront moins que les retraités actuels, ce sera dans des proportions acceptables. Dans ces conditions, peu d'entre eux envisagent de constituer une épargne retraite à l'avenir et peu sont intéressés par le PERP.

- On trouve une proportion importante de 45 – 54 ans dans cette population et leur niveau de revenu se situe plutôt dans la moyenne basse.



■ **Parmi les français qui n'épargnent pas actuellement, deux groupes dominants émergent :**

- **Des français qui vont se résigner à épargner pour leur retraite.** Cette attitude est partagée par **16% des français.**

Ces personnes font partie des plus pessimistes quant à leur avenir : inquiets sur le financement des retraite, ils pensent que le niveau de leur retraite sera vraiment insuffisant et que leur situation sera nettement moins enviable que celle des retraités actuels. Pour eux, les dispositions prises par le gouvernement sont vraiment insuffisantes et n'ont rien réglé, voire ont fait empirer les choses. Cependant, par réalisme, ils pensent que l'avenir passe par un système mixte (répartition + capitalisation) et nombreux sont ceux qui envisagent d'épargner à l'avenir pour financer leur retraite. Ils croient peu en la capacité du PERP à améliorer la situation des futurs retraités en peu d'entre eux envisagent de souscrire à ce produit. Il est à noter que cette attitude est partagée par des personnes ayant des niveaux de revenus situés aux deux extrémités de l'échelle.

- **Des français qui se sentent peu concernés et envisagent de ne rien faire.** Cette position est tenue par **10% des français.**

S'ils sont plutôt pessimistes sur l'avenir du financement des retraites, ils militent principalement pour le maintien du système par répartition avec prise en charge active de l'Etat. La forte proportion de plus de 55 ans montre que cette position est partagée par les personnes en sortie de vie active. D'une façon plus générale, ce groupe est constitué de personnes disposant de faibles revenus. Cette population semble donc regrouper des catégories qui seront mieux protégées que les autres avec le système par répartition.



- **Enfin, un groupe constitué pour partie d'épargnants et pour partie de non épargnants, principalement constitué de jeunes en démarrage de vie active (moins de 35 ans) et dont les niveaux de revenus sont parmi les plus faibles.**

Ce groupe, représentant **10% des français**, voit l'avenir avec beaucoup d'inquiétude et sont sans illusions sur l'impact des actions du gouvernement. Mais cette attitude est plus l'indice d'une vague conscience des enjeux que d'une véritable préoccupation. Ils apparaissent en effet très distants à propos des retraites : 43% ne s'informent pas du tout sur le sujet. De la même façon que leur alter ego mieux prémunis, ils privilégient actuellement l'acquisition de leur résidence principale et la constitution d'une épargne de précaution.

Malgré ce faible intérêt, ils envisagent sans difficulté d'avoir à épargner pour leur retraite à l'avenir et sont relativement ouverts à souscrire à un produit comme le PERP.



Prochaine édition de l'Observatoire de la retraite

L'édition de la prochaine vague du sondage réalisé par TNS Sofres pour l'Observatoire cercle des Epargnants de la retraite est prévue pour le mois de Juin 2005.

Elle comportera un indice de confiance permettant de mesurer finement l'état de l'opinion en matière de retraite et viendra compléter la typologie des attitudes et comportements des français face à l'épargne retraite.



Le cercle des Epargnants

Le cercle des Epargnants est partenaire
du groupe Generali



Contacts :

cercle des Epargnants

Philippe Crevel

☎ 01 58 38 65 37

e-mail : phcrevel@yahoo.fr

TNS Sofres

Cyril Massin

☎ 01 40 92 45 19

e-mail : cyril.massin@tns-sofres.com

